

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES VOSGES

Nombre de membres : Date de convocation : d'affichage : idem
En exercice : 14 10/07/2023

Présents : 3

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DOCELLES
N° délibération : 442023
Séance du 15/07/2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze juillet à dix heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^{me} Béatrix LETOFFE, 1^{ère} Adjointe.

Présents : B. LETOFFE, G. DEMONDION, S. PARMENTIER,

Absents excusés : A. WOIRGNY, J. OLIOT, P. ALBISER, J-L. XEMAIRE, E. MOREL,
M. BREDELET, M. CAEL, B. PETITJEAN, A. LOUIS, E. MELLOUKI,
J-C. CLEMENT

Procurations : /

Vote : 3 Pour

Secrétaire : Monsieur Gilles DEMONDION

À noter : deuxième réunion du conseil municipal, compte tenu que pour ce point le quorum n'était pas atteint lors de la première réunion du 07 juillet 2023.

Objet : OMSCL : Conditions de location des salles communales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VOTE la mise à disposition gratuite de toutes les salles communales à l'OMSCL,
- INDIQUE que des états des lieux d'entrée et de sortie seront effectués à chaque location,
- PRECISE que l'accès au local de stockage de l'OMSCL impose un accès à l'alarme située dans le sas de la salle multi-activités, et que de ce fait, les clés nécessaires ainsi qu'un code alarme spécifique à l'OMSCL seront remis à Madame la Présidente de l'OMSCL.

Pour extrait conforme,
Le 17 juillet 2023
Le Maire,
A. WOIRGNY



Alain WOIRGNY
2023.07.17 10:54:06 +0200
Ref:20230717_104806_1-1-O
Signature numérique
le Maire